

RAPPORT DGES

Rapport d'activité

2024

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL



Hes·so

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL	3
A. Synthèse des éléments qui ont marqué l’année	3
B. Analyse des tendances globales, points d’attention et pistes d’action	5
DEUXIEME PARTIE : ANNEXE	7
1. INDICATEURS COMMENTÉS.....	7
A. Enseignement	7
1. Cours préparatoires	7
2. Admissions	7
3. Formations Bachelor.....	9
4. Formations Master	11
5. Formations postgrades et continues	12
B. Recherche appliquée et développement.....	14
6. Ra&D	14
C. Prestations de service à des tiers.....	15
7. Prestations de service	15
D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche	15
8. Collaborations.....	15
E. Gestion du personnel	16
9. Personnel d’enseignement et de recherche	16
10. Personnel administratif et technique	17
11. Collaboratrices et collaborateurs engagé-es sur des fonds extérieurs à l’État	17
12. Intervenant-es extérieur-es.....	17
F. Gestion des ressources financières et des infrastructures.....	17
13. Exploitation du budget.....	17
14. Fonds de réserve et d’innovation (FRI)	17
15. Infrastructures	17
G. Gouvernance	18
16. Organes de gouvernance	18
2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO	19
3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIEES PAR LE DÉPARTEMENT	20

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

A. Synthèse des éléments qui ont marqué l'année

Marquée par les festivités de son 60^{ème} anniversaire, l'année 2024 a été riche en réalisations pour la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), comme en témoigne le présent rapport d'activité. Ces célébrations ont permis de rappeler le rôle essentiel de la HETSL à former des professionnel·les pour intervenir dans les différents champs de l'action sociale et de l'ergothérapie en leur apprenant à déployer un accompagnement spécifique en fonction du type d'approche, de problématique et de public, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. Dans un contexte de pénurie de personnel qualifié, la valorisation des métiers enseignés à la HETSL est plus que jamais cruciale. Nous y reviendrons.

C'est dans ce cadre aussi, et fidèle à sa culture participative, que la HETSL a poursuivi le repositionnement de son action, avec une première augmentation de ses effectifs étudiantins et une révision de l'offre de formation, conformément aux recommandations issues des Assises du social de 2023 et aux décisions du Comité gouvernemental relatives à l'augmentation des quotas en Travail social et en Ergothérapie dans le cadre du PFD 25-28. Le transfert de la filière en Ergothérapie au Campus santé de HESAV en 2026, décidé par le Canton de Vaud, est l'autre élément structurant qui a fortement mobilisé l'institution pour assurer un accompagnement attentif de cette transition.

Au niveau institutionnel, quelque 950 étudiant·es ont suivi les modules de nos filières initiales en Travail social et en Ergothérapie. Elles et ils ont partagé les espaces de l'école avec environ 2150 participant·es à nos formations continues, avec nos enseignant·es, chercheuses et chercheurs ainsi qu'avec notre personnel administratif et technique. Nombre d'entre elles et eux ont collaboré étroitement avec nos partenaires institutionnels de terrain, acteurs essentiels de notre dispositif de formation, notamment pour accompagner nos étudiant·es lors de leurs stages de formation pratique.

Les recherches menées au sein du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) ont aussi joué un rôle important dans la compréhension des problématiques sociales et de santé d'aujourd'hui. En mobilisant des approches interdisciplinaires et participatives, ces travaux ont permis de mieux comprendre certaines réalités vécues par les populations concernées, tout en contribuant à éclairer les pratiques professionnelles et nourrir les enseignements et les politiques publiques.

Adapter et flexibiliser l'offre de formation

Dans le domaine académique, deux projets majeurs se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2024, avec une implication des représentant·es des milieux professionnels et en lien avec l'augmentation des effectifs étudiantins.

Le premier projet porte sur l'**offre de formation** initiale et continue, qu'il s'agit d'adapter en tenant compte de l'évolution des métiers du domaine social et de la santé. L'augmentation programmée des effectifs étudiantins devra être accompagnée d'une augmentation des effectifs du personnel d'enseignement, et la HETSL saisit cette opportunité pour adapter son offre en enseignements. Un groupe de travail a mené une réflexion sur les problématiques rencontrées sur les terrains et sur l'évolution des métiers. Il a pu aboutir à une liste de thématiques et de compétences devant figurer dans l'offre de formation. Il s'agit aujourd'hui de les mettre en œuvre sur la période de développement 25-28, et de les articuler avec les prochains recrutements, les expertises existantes au sein de la HETSL, les besoins propres aux filières (ex. dédoublement de certains cours), la pertinence au regard de la recherche ou de l'évolution des métiers ou encore la complémentarité avec les offres des autres institutions de formation.

Le deuxième projet sur la **flexibilisation de la formation** veut renforcer l'attractivité des cursus en facilitant leur accès et ce pour différents profils d'apprenant·es, avec un accent particulier mis sur les parcours non linéaires. Une telle évolution devrait permettre une meilleure perméabilité avec les autres niveaux de formation. Pensé comme une contribution à la lutte contre la pénurie de personnel qualifié, le projet répond à l'évolution des besoins des personnes désireuses de se former ou en formation.

A ce titre, la HETSL se félicite d'avoir pu mener à bien en 2024 la première phase du projet ayant conduit à l'élaboration d'un catalogue d'une vingtaine de mesures pour la formation initiale et la mise sur pied en formation continue d'un premier CAS flexible composé de 3 modules donnant lieu à des micro-certifications. Il s'agit du [CAS Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille](#), conçu en étroite collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. En Bachelor, une première mesure s'est concrétisée avec le lancement d'une [formation passerelle](#) pour les diplômé·es ES avec une procédure facilitée et un accompagnement dans le cadre de la validation d'acquis d'expérience (VAE).

Dans ce contexte se place aussi la poursuite de l'ambitieuse feuille de route figurant dans sa stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage, tant sur le plan de la gouvernance que des ressources humaines dédiées, de la formation et du soutien au personnel. Plus de la moitié des objectifs et des mesures fixées dans la stratégie ont été réalisés.

L'année 2024 a également été marquée par les efforts déployés autour de la formation pratique (FP), tant en ergothérapie qu'en travail social, qui se sont intensifiés afin de disposer d'un nombre suffisant de places pour accompagner l'augmentation des effectifs étudiants. Les travaux autour de la refonte du CAS PF et l'élaboration d'un nouveau dispositif commun aux deux domaines Santé et Travail social ont également fortement mobilisé la HETSL en tant qu'école abritant ces deux filières.

Renforcer les conditions de travail

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration, la HETSL a poursuivi ses efforts en faveur d'un environnement de travail inclusif, durable et innovant, tout en renforçant ses outils de gestion et en améliorant ses processus internes. Une enquête « Job Stress Analysis » a été menée auprès du personnel, avec la présentation des premiers résultats courant 2024. Cette démarche vise à mieux comprendre les facteurs de stress professionnels et à identifier des axes d'amélioration concrets. Un rapport détaillé de la Commission santé est attendu en 2025. Sur cette base, la Direction communiquera les mesures à mettre en œuvre pour favoriser la qualité de vie au travail.

La HETSL a également été honorée en 2024 du label « Entreprise Partenaire », décerné conjointement par l'Office de l'assurance-invalidité Vaud et Mérites de l'intégration. Cette distinction valorise notre engagement constant en faveur de la formation, de l'emploi et de la réinsertion professionnelle. Elle reconnaît les actions concrètes mises en place : accueil de personnes en situation de handicap, postes adaptés, collaboration étroite avec l'AI Vaud et promotion d'un cadre professionnel inclusif. Ce label est une reconnaissance collective que nous partageons avec l'ensemble de notre personnel, et nous réaffirmons ici notre volonté de poursuivre cette démarche chaque fois que cela est possible, au sein de nos unités et services.

Dans une logique d'amélioration continue, le service des ressources humaines a engagé les travaux préparatoires à l'introduction d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH). Ce nouvel outil permettra une gestion plus efficiente, intégrée et sécurisée des processus RH. Son déploiement est prévu à moyen terme, avec pour objectif une simplification administrative et un meilleur accompagnement du personnel.

Sur le plan administratif, la HETSL a poursuivi en 2024 l'optimisation de ses processus, avec une attention particulière portée à l'analyse du fonctionnement du service administratif de l'unité de formation continue. Les recommandations issues de ce diagnostic seront mises en œuvre progressivement en 2025 et 2026, dans une optique de renforcement de l'efficacité.

Enfin, la HETSL est pleinement engagée dans le programme EVA d'évolution du logiciel de gestion académique de la HES-SO. Après deux années de travaux collectifs, EVA passe d'un projet à un programme à part entière, porteur d'une vision à long terme pour repenser l'accompagnement du cycle de vie étudiant. Cette évolution s'appuie sur des fondations solides : une cartographie complète des processus, une mobilisation importante des acteurs concernés et une meilleure maîtrise des risques liés à l'outil actuel.

Adapter les infrastructures

Dans le domaine financier, logistique et informatique, l'année a été marquée par la poursuite de nombreux projets, dont deux qui ont ou auront un impact direct sur les aspects financiers ainsi que sur les infrastructures. Il s'agit d'une part du transfert de la filière en Ergothérapie (projet Symbiose) et d'autre part de l'augmentation du nombre d'étudiant·es et du personnel d'enseignement.

Le service informatique et multimédia (SIM) s'est notamment impliqué dans les travaux de la cellule de soutien à l'enseignement numérique (CSEN). Cette collaboration entre technique et pédagogie a permis en 2024 la transformation d'un local en studio d'enregistrement pour soutenir la stratégie numérique institutionnelle. En matière de cybersécurité, le SIM a renforcé la sécurité des infrastructures réseau pour limiter les risques d'intrusion.

La HETSL fête ses 60 ans



Mardi 25 juin, 400 personnes étaient réunies au Théâtre de Vidy pour fêter le lancement des 60 ans de la HETSL en présence de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et du Conseiller d'État Frédéric Borloz. Après les discours et la projection d'un film, Patrick Chappatte a offert au public une carte blanche sur les coulisses de son métier. Modéré par Alessandro Pelizzari, un débat sur l'engagement en temps de crise a ensuite regroupé des intervenant·es d'horizon divers, avant un spectacle de La Manufacture et un repas en musique. Retour sur la [soirée](#).

271 diplômé·es en 2024



Jeudi 14 novembre, la salle Métropole de Lausanne a vibré lors de l'appel sur scène des 271 nouvelles et nouveaux diplômé·es 2024. La remise des diplômes a été célébrée en présence des diplômé·es et de leurs proches, avec 62 diplômes en Ergothérapie et 209 diplômes en Travail social. Avec ses partenaires, la HETSL a aussi remis douze prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie en famille après un apéritif, puis au D ! Club à l'invitation de l'association d'étudiant·es HETSLibre. Retour en [images](#).

B. Analyse des tendances globales, points d'attention et pistes d'action

Afin d'identifier ici les tendances globales, les points d'attention et les pistes d'action de la période actuelle, la HETSL s'appuie sur son plan de développement 2025-2028 rédigé à l'intention de la HES-SO. Pour son élaboration, la HETSL s'est basée sur un document éponyme transmis en décembre 2023 au Canton de Vaud, intégrant en sus des éléments ressortis des Assises du social, un événement organisé à la HETSL le 24 novembre 2023, et des réflexions du Conseil de fondation de la HETSL, de son Conseil professionnel et de son Collège des responsables académiques.

Portées par la Commission paritaire professionnelle qui regroupe des représentant·es des employeurs et des employé·es du secteur, les Assises du social ont constaté la pénurie de personnel qualifié dans le domaine du travail social et travaillé deux axes prioritaires : la revalorisation des salaires et des emplois ainsi que l'amélioration de l'accès à la formation des professionnel·les. Cet événement a confirmé que la HETSL s'intègre dans un écosystème qui non seulement se trouve dans une situation pénurique, mais qui doit affronter aussi **trois défis majeurs** :

1. Transfert de la filière Ergothérapie (projet Symbiose)

Le départ de la filière Ergothérapie pour rejoindre le Campus Santé de HESAV à la rentrée académique de septembre 2026 oblige la HETSL à repenser son fonctionnement et son activité. Le projet nécessite un travail minutieux d'accompagnement. Sous l'égide d'un comité de pilotage, il traite toutes les questions en lien avec ce transfert, notamment en termes de personnel, de processus administratifs et d'infrastructures. L'enjeu majeur consiste pour les deux écoles à maîtriser humainement et techniquement ce transfert et à obtenir le maintien, voire un renfort des financements actuels.

Pour la HETSL, l'objectif est double : garantir un transfert du personnel directement rattaché à la filière dans les meilleures conditions et renforcer la capacité de développement de l'école pour compenser ce qui doit aussi être considéré comme une perte d'activité, selon une logique dite « triangulaire » qui permet de maintenir temporairement la même dotation en personnel administratif et technique, en prévision de l'augmentation des effectifs en Travail social. Dans ce cadre, la HETSL et son Conseil de fondation considèrent cette évolution comme une opportunité de repositionnement.

2. Augmentation des effectifs estudiantins

Les domaines du travail social et de la santé représentent un potentiel de croissance certain dans la mesure où les milieux professionnels se mobilisent pour faire face à des pénuries de personnel qualifié. La HETSL a déjà été sollicitée pour augmenter le nombre de ses diplômé·es et mieux répondre aux besoins du marché. Une première augmentation du quota de 20 étudiant·es en première année en Travail social a pris effet à la rentrée académique de septembre 2024, grâce au soutien financier du canton. Les effectifs en Ergothérapie ont également augmenté de 12 étudiant·es en 2024. Le Plan financier de développement de la HES-SO devrait quant à lui permettre de planifier les augmentations jusqu'en 2028. La HETSL peut aujourd'hui s'engager à augmenter le nombre d'étudiant·es en travail social en première année de 230 à 290 entre 2025 et 2028, sous réserve de l'obtention d'un financement correspondant.

Les deux filières étant soumises à une régulation par quotas qui ne répond aujourd'hui pas suffisamment à la demande, un des enjeux sera d'augmenter les effectifs estudiantins, ce qui entraînera aussi une augmentation du nombre de places de stage nécessaire. Il s'agira de questionner les mécanismes de régulation et les règles d'admission des deux filières, dans un contexte où les augmentations budgétaires ne sont de loin pas acquises. Il s'agira également pour la HETSL de procéder à une adaptation de ses locaux, avec une augmentation de la capacité de son grand auditoire à 330 places, afin de faire face à l'augmentation du nombre d'étudiant·es et du corps enseignant en Travail social.

3. Une expertise scientifique au service de la société

L'évolution rapide des problèmes sociaux et de santé a déjà mis à jour la nécessité de renforcer l'expertise scientifique de la HETSL. En collaboration étroite avec ses partenaires, la Haute école veut consolider à l'interne ses champs de compétences et les rendre plus visibles vers l'extérieur, afin d'être davantage en mesure de proposer aux actrices et acteurs de terrain des prestations de service de qualité et mettre à disposition des politiques sociales et des pratiques professionnelles les résultats de ses recherches scientifiques. Il s'agit notamment des expertises réunies au sein de nos cinq Réseaux de compétences, de nos deux Pôles de développement et de l'Observatoire des précarités.

DEUXIEME PARTIE : ANNEXE

1. INDICATEURS COMMENTÉS

A. Enseignement

1. Cours préparatoires

La HETSL collabore avec la Haute École de Santé Vaud (HESAV) et la Haute École de Santé La Source depuis 2011 pour l'organisation de l'année propédeutique Santé (APS) destinée aux étudiant·es domicilié·es dans le Canton de Vaud.

En 2024, cette mission particulière a été portée par quatre maîtres d'enseignement et six assistantes HES de la filière Ergothérapie, pour un total de 851 heures pour l'organisation de cours, d'examens et des tâches de coordination. Des cours en lien avec la profession d'ergothérapeute et s'inscrivant dans les Modules complémentaires santé (MCS) ont aussi été donnés à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève). Six assistantes HES y ont dispensé 24 heures de cours au total.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires Santé ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation organisées au printemps. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés, et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles peuvent alors entamer la formation en septembre.

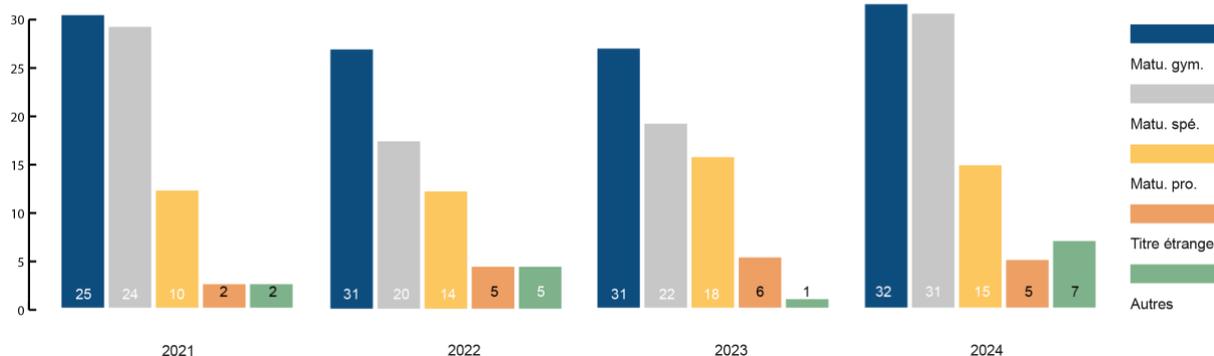
2. Admissions

Catégorie	Sous-catégorie		2024	2023
2.1 Nombre de candidatures reçues en BA	2.1.1 Par filière	Filière Travail Social	287	265
		Filière Ergothérapie	214	219
	2.1.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	49	51
		Matu. spé.	81	70
		Matu. pro.	89	86
		Titre étranger	16	16
		Autres	52	42
	2.1.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	67	67
		Matu. spé.	84	77
		Matu. pro.	35	54
		Titre étranger	14	13
		Autres	14	8
	2.1.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	212	203
		Hommes	75	62
2.1.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	174	179	
	Hommes	40	40	
2.1.4 Total	Total	501	484	

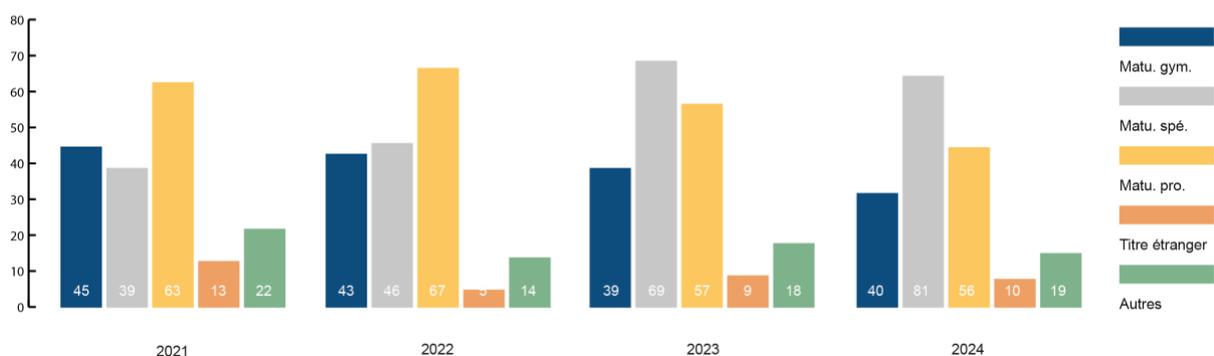
HETSL – Rapport d’activité 2024

Catégorie	Sous-catégorie		2024	2023
2.2 Nombre d'étudiant-e-s admis en BA ¹	2.2.1 Par filière	Filière Travail Social	206	192
		Filière Ergothérapie	90	78
	2.2.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	40	39
		Matu. spé.	81	69
		Matu. pro.	56	57
		Titre étranger	10	9
		Autres ²	19	18
	2.2.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	32	31
		Matu. spé.	31	22
		Matu. pro.	15	18
		Titre étranger	5	6
Autres ³		7	1	
2.2.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	147	147	
	Hommes	42	45	
2.2.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	72	68	
	Hommes	18	10	
2.2.4 Total	Total	279	254	
2.3 Nombre de candidatures reçues en MA (<i>non renseigné</i>)	À l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, la HETSL n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO.			
2.4 Nombre d'étudiant-e-s admis-e-s en MA (<i>non renseigné</i>)	<p>Pour le Master en Travail Social, 70 étudiant-es dont 25 issu-es de la HETSL ont démarré la formation en 2024.</p> <p>Le Master en Sciences de la santé à orientations a démarré en 2024 avec une 8^e volée comprenant 33 étudiant-es, dont dix en orientation ergothérapie et avec parmi elles-eux quatre à temps partiel. Les étudiant-es inscrit-es ont augmenté comparativement aux trois dernières années (trois en 2023, quatre en 2022, cinq en 2021, huit en 2020, cinq en 2019 et en 2018, six en 2017).</p>			

Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en ergothérapie par voie d'accès



Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en travail social par voie d'accès



¹ Les deux filières sont soumises à des quotas d'admission. Pour le travail social le nombre d'admis à la HETSL correspond aux étudiant-es passé-es par la régulation au niveau romand indépendamment de la HE désirée initialement

² Les 52 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 23 demandes d'admission sur dossier, 15 demandes avec un autre certificat suisse, 14 demandes avec un titre ES

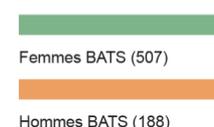
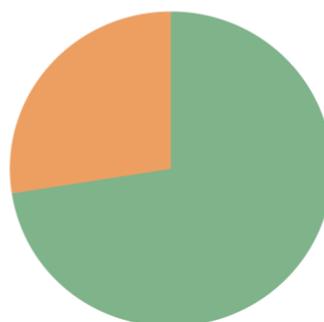
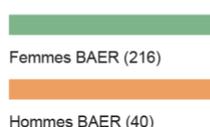
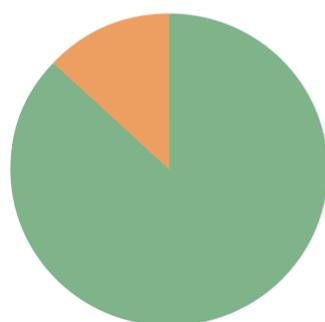
³ Les 7 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 4 demandes d'admission sur dossier, 3 demandes avec un autre certificat suisse

3. Formations Bachelor

Catégorie	Sous-catégorie		2024	2023	
3.1 Nombre d'étudiant-e-s en 1 ^{re} année BA ⁴	3.1.1 Par filière par voie d'accès	Filière TS	Matu gym.	47	41
			Matu spé.	92	78
			Matu pro.	69	66
			Titre étranger	11	13
			Autres	20	20
			Total	239	218
	Filière ER	Matu gym.	32	31	
		Matu spé.	31	22	
		Matu pro.	15	18	
		Titre étranger	5	6	
		Autres	7	1	
Total		90	78		
3.2 Nombre de drop out	3.2.1 Par année BA	1 ^{re} année BA	Exmat. échec	1	6
			Exmat. abandon	3	10
			Total	4	16
		2 ^{ème} année BA	Exmat. échec	3	2
			Exmat. abandon	0	1
			Total	3	3
		3 ^{ème} année BA	Exmat. échec	14	0
			Exmat.abandon	0	0
			Total	14	0
3.3 Nombre d'étudiant-e-s total	3.1.1 Par filière	Filière TS	695	698	
		Filière ER	256	232	
	3.1.2A Par genre (TS)	Femmes	507	507	
		Hommes	188	191	
	3.1.2B Par genre (ER)	Femmes	216	202	
		Hommes	40	30	
	3.1.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	540	543	
		Temps partiel	46	52	
		En emploi	109	103	
	3.1.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	256	232	
3.3.4 Total	Total	951	930		
3.4 Nombre de diplômé-es ⁵	3.2.1 Par filière	Filière Travail Social	210	177	
		Filière Ergothérapie	63	73	
	3.2.2A Par genre (TS)	Femmes	161	122	
		Hommes	49	55	
	3.2.2B Par genre (ER)	Femmes	53	59	
		Hommes	10	14	
	3.2.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	178	144	
		Temps partiel	9	15	
		En emploi	23	18	
	3.2.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	63	73	
3.4.4 Total	Total	273	250		

Répartition des étudiant-e-s par genre : filière BAER

Répartition des étudiant-e-s par genre : filière BATS



⁴ Pour la filière TS, l'effectif total d'étudiant-es en première année est de 239 (quota admission de 230 auquel s'ajoute neuf redoublements). L'écart de 24 avec l'effectif régulé (206) s'explique par des candidat-es non soumis-es à la régulation car au bénéfice d'un contrat de travail (21), au bénéfice d'une équivalence (1) ou issus du programme formation sans frontière (2).

⁵ Diplômes réussis de janvier à décembre 2024

Filière en Travail social

Le Décanat et toute la filière en Travail social se sont préparés activement à augmenter progressivement le nombre d'étudiant·es pour les années à venir. L'accueil de 20 étudiant·es supplémentaires à la rentrée académique s'est concrétisé en septembre.

Un groupe de travail (GT) sur la flexibilité et l'accessibilité des études a été mis en place, comme annoncé dans les faits marquants de l'année écoulée. Une des premières mesures élaborée a été une formation passerelle pour les diplômé·es en école supérieure (ES) qui obtiennent de facto la moitié des crédits nécessaire à l'obtention du BATS. Cette mesure permettra de faciliter l'intégration de ces personnes dans la deuxième partie de la formation. En effet, jusqu'à ce jour, l'arrivée en deuxième partie de formation était compliquée, notamment en lien avec l'approche programme du BATS impliquant la reprise de contenus issus de la première partie de formation qu'ils et elles n'ont pas suivie. La première session de cette formation passerelle va débiter au printemps 2025 pour un pilote de 3 ans. Ce même groupe de travail a identifié une vingtaine d'autres mesures dont la faisabilité est actuellement à l'étude en termes de flexibilisation de l'offre de formation.

Dans le sillage d'un GT « offre de formation », différentes thématiques ont été renforcées par l'engagement de nouveaux et nouvelles collègues. Ces thématiques sont :

- Éthique
- Vieillesse
- Travail social en milieu résidentiel
- Analyse des politiques publiques
- Pauvreté
- Bas seuil
- Milieu carcéral
- Liens santé/social
- Insertion socioprofessionnelle

D'autres thématiques seront renforcées et/ou intégrées dans le sillage de travaux du GT « offre de formation », dont l'opérationnalisation est prévue sur la période 25-28.

On peut également signaler l'engagement de membres du PER dans des associations professionnelles comme la SAGES (Association suisse pour le travail social en lien avec la santé), la SSTS (Société suisse du travail social), dont un membre du PER de la HETSL est le premier Romand à en assumer la présidence.

La filière poursuit aussi le développement des collaborations avec les terrains du travail social, notamment une nouvelle collaboration avec la commission seniors de la Ville de Lausanne dans le cadre d'un module d'approfondissement. Dans le contexte d'augmentation des effectifs étudiant·es, la filière continue d'homologuer de nouveaux lieux pour les formations pratiques afin d'être en mesure de proposer une place de formation pratique à toutes et tous ses étudiant·es.

Avec le précieux soutien financier de la DGES, la filière a pu mettre en place l'Université d'été à Reims sur la thématique de l'innovation sociale, ainsi que le module libre sur le sans-abrisme à Paris.

La HETSL a également réalisé une enquête pour mieux comprendre les conditions de vie et d'études de ses étudiant·es. Les résultats présentés en 2024 ont révélé que, bien que la majorité des étudiant·es assistent régulièrement aux cours et sont globalement satisfait·es de leur formation, elles et ils rencontrent divers défis, tels que l'organisation des cours et le soutien nécessaire pour celles et ceux ayant des problèmes de santé. Les éléments ressortis permettront à l'institution d'en tenir compte dans l'adaptation de son offre (notamment sous forme de la future création d'un poste d'infirmier·ère d'école). Dans ce cadre, la HETSL peut relever notamment sa participation dans la réalisation de la brochure « [Diversité et réussite dans l'enseignement supérieur](#) », un guide pratique illustré pour les étudiant·es, les enseignant·es et les directions d'institutions de formation, Il offre des conseils et des stratégies concrètes pour répondre aux besoins variés des étudiant·es. Avec un seul objectif : la réussite de leurs études dans les meilleures conditions.

Filière en Ergothérapie

La filière en Ergothérapie s'est engagée en juillet 2024, après avoir mené une auto-évaluation pilotée par la HES-SO, dans une phase d'accréditation prévue par la loi sur les professions de santé (LPSan) de son nouveau PEC-22.

Cette phase doit s'étendre jusqu'en octobre 2025 avec la visite d'expert·es de l'agence d'accréditation.

Le projet Symbiose HETSL-HESAV a continué d'occuper la filière en 2024, avec la participation des co-doyennes aux conseils académiques de HESAV ainsi que l'engagement de plusieurs membres du PER, du PAT et de la Direction dans les groupes de travail pour préparer le transfert de la filière dans les meilleures conditions et garantir le développement des deux écoles.

Avec 90 étudiant·es admise·es à la rentrée 2024, la filière continue sa croissance pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la santé. La filière compte un total de 256 étudiant·es sur l'année académique 2024-2025.

La filière en Ergothérapie a entamé la dernière année d'une édition complète de son nouveau programme issu du plan d'étude cadre 2022 à la rentrée de septembre 2024. Elle a diplômé en novembre la dernière volée d'étudiant·es ayant suivi le programme issu du plan d'étude cadre 2012 lors de la cérémonie de remise des diplômes.

4. Formations Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO. Il est porté par les quatre Hautes écoles de Travail social (HETS), en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·es de la HETSL y sont impliqué·es dans la responsabilité et l'assistanat de modules, la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

37 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2024 selon le détail ci-dessous :

Master TS : 2 assist-HES, 5 collab. scientifiques HES, 3 ME, 9 PA et 7 PO et 1 membre de direction

Master Santé : 1 assist-HES, 1 collab. scientifique, 6 ME, 3 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école.

5. Formations postgrades et continues

Catégorie	Sous-catégorie		2024	2023
5.1 Nombre d'étudiant-es	5.1.1 CAS	Total	749	663
		Dont CAS PF	320	311
	5.1.2 DAS	Total	35	39
	5.1.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.1.4 Par titre d'accès par formation	Diplôme d'une HE (Total)	631	621
		Admission sur dossier (Total)	153	81
	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	46	42
		Admission sur dossier	4	9
	CAS de Praticienne et praticien formateur-trice	Diplôme d'une HE	320	311
		Admission sur dossier	0	0
	CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	0	23
		Admission sur dossier	0	3
	CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	17	13
		Admission sur dossier	7	7
	CAS en Case management	Diplôme d'une HE	21	14
		Admission sur dossier	9	10
	CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	28	21
		Admission sur dossier	4	4
	CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	89	80
		Admission sur dossier	93	20
	CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	17	27
		Admission sur dossier	10	3
	CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	21	21
Admission sur dossier		8	8	
CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	46	42	
	Admission sur dossier	9	5	
DAS en Art Thérapie	Diplôme d'une HE	11	12	
	Admission sur dossier	4	3	
DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	15	15	
	Admission sur dossier	5	9	
	5.1.5 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	784	702
5.2 Nombre de diplômé-e-s	5.2.1 CAS	Total	253	285
		Dont CAS PF	95	142
	5.2.2 DAS	Total	31	8
	5.2.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.2.4 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	284	293
5.3 Nombre total de formations	5.3.1 CAS	Total	6	7
	5.3.2 DAS	Total	1	1
	5.3.3 MAS	Total	0	0

L'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a accueilli en 2024 2'150 participant-es (+ 6% par rapport à 2023) au sein de ses différentes offres de formation : formations postgrades HES-SO (MAS, DAS, CAS), formations certifiantes HETSL, formations courtes, ainsi que formations sur mandats et interventions en institutions. La formation continue se situe au cœur des enjeux de pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs socio-sanitaires et de la complexification des situations à gérer par les professionnel·les et les institutions.

En 2024, l'UFC a œuvré activement pour fournir des réponses de qualité aux défis auxquels sont confrontées les institutions socio-sanitaires.

Premièrement, l'Unité a doublé les volées du CAS de praticienne et de praticien formateur / Vaud (CAS PF) en accueillant près de 220 participant-es en septembre 2024. Grâce à une réponse forte et conjointe des trois écoles partenaires (HESAV, Institut et Haute école de la santé La Source et HETSL), les équipes pédagogiques se sont mobilisées pour adapter le dispositif de formation, en attendant une réforme plus profonde prévue pour la rentrée 2026-2027.

Deuxièmement, l'UFC a procédé à une réorganisation interne visant à répondre de manière flexible aux besoins des professionnel·les et des institutions. Les changements dans l'organisation visent à rendre l'accès aux formations plus flexible, à favoriser les échanges interprofessionnels, à renforcer la qualité de l'offre et à miser sur les synergies avec d'autres partenaires. L'entrée en vigueur d'un nouveau règlement de la formation continue de la HES-SO en août 2024 a donné une impulsion positive à ces orientations, avec l'introduction de deux nouveautés majeures : la microcertification et l'abolition du quota lié aux titulaires de tertiaire B dans les programmes postgrades tels que les CAS, DAS et MAS.

Concrètement, l'UFC a pu déposer en septembre 2024 trois dossiers pour l'ouverture de trois microcertifications HES-SO (entre 4 et 5 crédits ECTS) dans le champ de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité, pouvant être suivies de manière indépendante ou dans le cadre d'un CAS. Cette nouvelle offre de formation permet aux participant·es et aux institutions de choisir entre une formation longue, avec un investissement financier et temporel conséquent, ou un suivi plus flexible, avec la possibilité d'échelonner les coûts et les sessions d'une formation postgrade.

En parallèle au travail de développement de nouvelles offres de formation continue, l'UFC a également procédé au recentrage de ses activités autour du travail social. Ainsi, le DAS en thérapie avec le cheval organisé historiquement par la HETSL a été transmis à la Haute école ARC, qui prévoit l'ouverture d'une nouvelle volée en janvier 2026. L'UFC s'est également retirée du partenariat autour du CAS en hypnose pour recentrer ses ressources sur le développement de microcertifications.

L'UFC reste également à l'écoute des besoins des partenaires de terrain avec la mise en place de formations en institutions. Les demandes de supervisions demeurent très importantes, souvent en réponse à de grands problèmes émergents dans les institutions. En 2024, une augmentation des mandats en institution a été possible. Toutefois, les sollicitations restent largement supérieures aux réponses que l'UFC peut apporter. Un renforcement des ressources mobilisées pour répondre à ces sollicitations (plus d'une centaine par an) est prévu pour 2025.

Enfin, le travail en réseau est resté au cœur de l'activité de l'UFC et va être encore renforcé. Par des partenariats importants avec des institutions de formation (HE, HES-SO, UNIL, HEP, etc.), différentes directions générales et services du Canton de Vaud (DGEJ, DGCS, DGEO, SCAJE, SCTP, etc.) et des partenaires de terrain (GREA, Pro Mente Sana, Coraasp, Proenfance, etc.), l'UFC vise à s'insérer de manière complémentaire dans le réseau socio-sanitaire et à fournir une réponse pertinente aux défis des institutions et des professionnel·les de celui-ci.

L'UFC travaille également, en collaboration avec la filière de BATS, au développement d'une offre destinée aux professionnel·les nouvellement diplômé·es et embauché·es avec peu d'expérience professionnelle, afin de les soutenir dans l'adaptation à un contexte de travail exigeant. Le dispositif vise à renforcer les chances d'intégration, évitant ainsi les turnovers, et à permettre aux jeunes diplômé·es de partager leurs expériences et difficultés, tout en les accompagnant dans leur changement de statut et la prise de responsabilités qui en découle.



Le 7 mai 2024, l'Unité de formation continue a réuni pour la première fois quatre volées de formation pour la remise des certificats de la formation continue.

B. Recherche appliquée et développement

6. Ra&D

Catégorie	Sous-catégorie		2024	2023
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours durant l'année civile (hors 6.1.2)	Total	26	22
	6.1.2 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Total	19	13
	6.1.3 Projets totaux (6.1.1 + 6.1.2)	Total	45	35
6.2 EPT consacrés à la Ra&D	6.2.1 Total des EPT consacrés à la Ra&D	Total	35.70	36

En 2024, 45 projets de recherche étaient en cours au LaReSS, dont 16 financés par le FNS, 13 par d'autres fonds (Fondation Morgane Wilde, Conseil canadien de recherches en sciences humaines, le FNRS de Belgique, etc.), 9 par la HES-SO, 6 par la Fondation pour la recherche en faveur des personnes handicapées (Innovation Booster), ou encore 1 financé par COST-Action, un fonds européen. Ce dernier, « [Building opportunities for participation and accessibility through lifelong community mobility](#) » réunit pas moins de 32 pays au sein du Management Committee sous la responsabilité d'Isabel Margot-Cattin, PA de la filière en Ergothérapie.

Par ailleurs, 31 recherches mandatées étaient en cours de réalisation en 2024, sous forme d'évaluation, d'enquêtes et d'analyses de données, ou encore de développements et d'accompagnements de projets. Ces recherches sont mandatées en majorité par des associations, institutions ou autres HES (16). Les autres sont mandatées par la Confédération (6), un Canton ou une Commune (9). Parmi les projets qui ont débuté en 2024, on peut citer notamment « [Analyse du projet d'accueil socioéducatif des requérant·es mineur·es non accompagné·es de la FOJ](#) » (Fondation officielle de la jeunesse), ou encore le projet « [Encourager la participation des filles dans les activités jeunesse](#) » qui a abouti à la publication d'une brochure.

En 2024, les membres du PER ont publié :

- 42 articles dans des revues professionnelles ;
- 34 articles dans des revues peer-review
- 34 chapitres de livre
- 15 rapport de recherche
- 13 chapitres de livre peer-review
- 12 autres types de publications
- 6 ouvrages destinés à un public professionnel
- 2 actes de conférences
- 2 ouvrages scientifiques

Par ailleurs, 23 revues ont pu bénéficier des connaissances expertes des membres du PER au sein de leur comité de rédaction, ou pour coordonner un numéro spécial.

La diffusion des résultats des recherches s'effectue également par la présentation des travaux lors de conférences (215), données dans des colloques ou congrès scientifiques, ou encore lors d'événements à destination des professionnel·les ou tout public. Pas moins de 60 manifestations ont ainsi été proposées en 2024 en lien avec les domaines d'expertise de la HETSL, via les activités portées par ses réseaux de compétences, ses pôles de développement et son Observatoire des précarités. Ce sont 10 rencontres de plus qu'en 2023, qui montrent la force de la HETSL comme lieu de vie et de rencontres pour les étudiant·e·s, les professeur·e·s, les professionnel·le·s du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public plus large.

On peut encore annoncer des interventions dans les médias telles que 29 dans la presse écrite, 14 dans des émissions radio, 5 dans des émissions TV et 3 dans des podcasts (« [Inclusivement vôtre](#) » de la RTS) ; une série de six épisodes du Podcast Telling Death a par ailleurs été produite dans le cadre d'un projet de communication scientifique en lien avec deux recherches financées par le Fonds national. Cette série est disponible sur un site internet dédié (www.tellingdeath.ch) et sur différentes plateformes d'écoute (spotify, deezer, apple podcast, etc.).

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	6	7
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	44'004 CHF	41'542 CHF

Six prestations de service (imputées sur le pilier 5) ont été réalisées par les membres du PER en 2024. Il s'agit par exemple d'expertises de travaux de maturité spécialisée, ou l'organisation de l'université d'été dans le cadre du Bachelor en Travail social, ou encore l'établissement des statistiques pour l'Association SOS-Femmes.

D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche

8. Collaborations

Catégorie	Sous-catégorie		2024	2023
8.1 Nombre de conventions de collaboration signées	8.1.1 Avec des institutions suisses	Total	14	11
		Dont nouvelles	3	0
		Dont non-actives	1	0
	8.1.1.a dans le cadre de la Ra&D	Total	10	7
		Dont nouvelles	3	0
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	1	0
	8.1.1.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	0
	8.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	44	47
		Dont nouvelles	1	2
		Dont non-actives	4	6
	8.1.2.a dans le cadre de la Ra&D	Total	1	3
		Dont nouvelles	1	1
		Dont non-actives	0	0
	8.1.2.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	29	28
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	2	3
8.1.2.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	14	16	
	Dont nouvelles	0	1	
	Dont non-actives	2	3	
8.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total	58	58	

E. Gestion du personnel

9. Personnel d'enseignement et de recherche

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023	
9.1 Nombre d'EPT ⁶	9.1.1 Par fonction	PO	8.62	9.61
		PA	24.91	26.29
		ME - A	27.36	23.63
		ME - B ⁷	0.25	0.25
		Adj. scient. / art. - A	6.10	5.62
		Adj. scient. / art. - B	0.00	0
		Assistant A	7.50	8.82
		Assistant B	5.80	2.97
		Assistant C	6.81	5.21
		EPT totaux	87.35	82.40
		Dont Femmes	59.84	56.40
Dont Hommes	27.51	26		
9.2 Co-dirigeant·es d'une thèse de doctorat	9.2.1 Total	12	14	
9.3 Charges particulières des PO/PA	9.3.1 Nombre de bénéficiaires, par type d'indemnité	CHF 8'000 (type 1)	2	2
		CHF 9'000 (type 2a)	2	2
		CHF 6'000 ⁸ (type 2b)	4	4
		CHF 10'000 (type 3)	0	0
		Nombre total de bénéficiaires (type d'indemnité 1 à 3)	8	8

Écoles partenaires pour les doctorats

Douze professeur·es de la HETSL ont co-dirigé 19 thèses, en partenariat avec des HEU suisses (Université de Lausanne (2), Université de Genève (3), Université de Neuchâtel (5)) ainsi qu'avec des hautes écoles universitaires en France (4), en Suède (1), au Cameroun (1), au Québec (2) et au Portugal (1)). Il s'agit de Marc-Antoine Berthod (PO), Martine Bertrand-Leiser (PO), Oana Ciobanu (PO), Julie Desrosiers (PA), Caroline Henchoz (PO), Morgane Kuehni (PO), Alexandre Lambelet (PA), Dominique Malatesta (PO), Isabel Margot-Cattin (PA), Hélène Martin (PO), Stéphane Rullac (PO) et Aline Veyre (PA).

Parmi ces 19 thèses, 10 sont réalisées par des collaborateur·ices de la HETSL (1 collaboratrice de recherche, 2 Maîtres d'enseignement, 7 assistant·es HES) :

- Aurélie Jung, « L'accompagnement des endeuillé·es au sein de dispositifs professionnels d'aides et de soutiens ». La thèse a été soutenue avec succès en mars 2024.
- Mathilde Berger, « Co-conception d'un dispositif numérique de soutien à l'autogestion de l'activité physique et de la douleur pour les personnes souffrant de lombalgie chronique ». La thèse a été soutenue avec succès en décembre 2024.
- Romain Papaevangelou, « Impact sur les pratiques des professionnel·le·s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle »
- Romain Descloux, « Répondre au sentiment de stigmatisation des jeunes en mesure d'insertion socio-professionnelle ».
- Melissa Ischer, « Vieillesse des personnes en situation de handicap : analyse du vécu de l'entourage ».
- Valentine Perrelet, « Interventions de soutien pour accompagner le processus d'inclusion des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en milieu scolaire dans le cursus obligatoire en Suisse »
- Emmanuelle Guillaume-Gentil, « Socio-anthropologie de la corpulence durant la grossesse et le post-partum en Suisse romande »
- Ophélie Guerdat, « Accès et nonaccès aux prestations à travers les rencontres aux guichets sociaux ».
- Julie Tiberghien, « Une promesse d'efficience et d'objectivité : enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux ».
- Aline Félix, « L'intégration de l'expertise usagère dans les pratiques du travail social en Suisse : Enjeux, modalités et perspectives pour une innovation sociale durable ».

⁶ Le taux d'activité est issu des statistiques pour l'OFS, générée depuis IS-Academia, et prend en compte l'ensemble des éléments en heures comptabilisés comme temps de travail (activités extraordinaires, absences maladie, etc...) convertis en pourcentages arrondis.

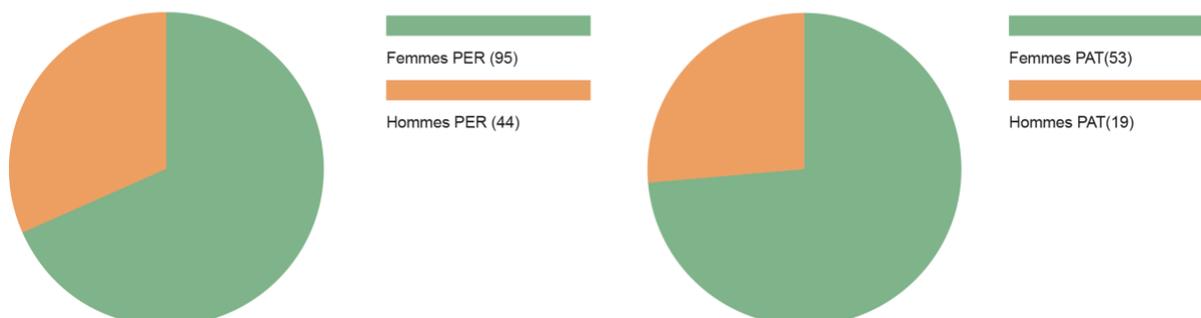
⁷ Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à la HETSL correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule.

⁸ La filière Ergothérapie et le LaReSS sont organisés avec un co-décanat dont le modèle n'est pas prévu dans la décision du CE. Lors de la mise en place de ce modèle, le montant de l'indemnité a été déterminé en accord avec la DGES.

10. Personnel administratif et technique

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
10.1 Nombre d'EPT	10.1.1 Total	54.60	54.69
	Dont Femmes	37.46	37.22
	Dont Hommes	17.14	17.47

Répartition des membres du PER par genre en 2024 Répartition des membres du PAT par genre en 2024



11. Collaboratrices et collaborateurs engagé-es sur des fonds extérieurs à l'État

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Total	30.67	27.3

12. Intervenant-es extérieur-es

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
12.1 Nombre de personnes	12.1.1 Total	961	982
12.2 Nombre de jours d'intervention	12.2.1 Total	4589	4445

Parmi les 961 personnes sous contrat, 321 (33.60%) interviennent moins de 8 heures, 299 (31.30%) entre 8 et 24 heures, 240 (24.70%) entre 24 et 80 heures, 56 (5.70%) entre 80 et 160 heures et 45 (4.70%) plus de 160 heures.

F. Gestion des ressources financières et des infrastructures

13. Exploitation du budget

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
13.1 Charges	13.1.1 Total	32'510'669	32'096'484
13.2 Produits	13.2.1 Total	32'928'641	32'182'645
13.3 Résultat de l'exercice	13.3.1 Total	417'972	86'161

14. Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
14.1 État du FRI	14.1.1 Total	1'567'176	1'481'015

15. Infrastructures

Catégorie	Sous-catégorie	2024	2023
15.1 Surfaces utiles principales (SUP)	15.1.1 Surfaces totales	5843	5843
	15.1.2 Par site	143	143
		5700	5700

G. Gouvernance

16. Organes de gouvernance

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Membres</i>
16.1 Organes et Conseil professionnel (au 31.12.2023)	Conseil de fondation	Anne-Catherine Lyon, Présidente Vincent Grandjean, vice-président Claude Meyer, trésorier Daniel Oesch, membre Oliver Peters, membre Elisabeth Ruey-Ray, membre Irène Schmidlin, membre Jacques-André Schneider, membre
	Direction	Alessandro Pelizzari, Directeur Angélique Fellay, Directrice-Adjointe, Resp. Dpt. Ressources Académiques Christophe Gay-Balmaz, Resp. Dpt. Finance et Techniques Marc Magnin, Resp. Dpt. RH et Administration
	Conseil représentatif	Anouk Arbel, ME-A Travail social, co-présidente Julien Ballis, PAT Marjorie Bettems, PAT Alison Borda Calisaya, Assistante HES Ergothérapie Améline Bron, Étudiante Travail social Oana Ciobanu, PO Travail social Anne Deblock-Bellamy, PA Ergothérapie Diego Gomes Lopez, Étudiant Travail social Amanda Morina, PAT Léa Nussbaumer, Assistante HES Ergothérapie Romain Papaevangelou, Assistant HES Travail social Basile Perret, ME-A UFC, co-président Noémie Pulzer, Adjointe scientifique LaReSS Julien Rosset, PAT <i>Vacants :</i> <i>3 membres du corps professoral</i> <i>4 étudiant-es (2 TS et 2 ER)</i>
	Conseil professionnel	Olivier Ferrari, Ville de Lausanne - Service social Marilou Gummy, AvenirSocial Vaud Alain Kaufmann, UNIL Caroline Knüpfer, État de Vaud – DGCS (DSAS) Pierre-Yves Maillard, Union Syndicale Suisse Séverine Peccatus, Fondation Jeunesse et Familles Thierry Penseyres, AVASAD François Perrinjaquet, Regroupement des Centres d'accueil à bas-seuil du canton de Vaud Letizia Pizzolato, SSP Vaud Caroline Regamey, CSP, Présidente Stéphanie Romanens Pythoud, CORAASP Olivier Salamin, AVOP Manon Schick, État de Vaud – DGEJ (DJES) Peter Streckeisen, ZHAW Jean-Pierre Tabin, Professeur honoraire HETSL Luca Zuntini, Fondation Emma Couvreu

2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

La HETSL présente ci-dessous la liste des prestations de développement qui lui ont été confiées par le Rectorat de la HES-SO pour la période 2021-2024. Elles feront l'objet d'un rapport final que la HETSL transmettra à la HES-SO en été 2025. Une copie dudit rapport sera transmise à la DGES.

Prestations de développement du mandat de prestation 2021-2024
<p>Enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un nouveau plan d'études-cadre (PEC) pour la filière Ergothérapie et le mettre en œuvre. • Participer à l'élaboration du PEC21 pour le master en Travail social et mettre en œuvre des programmes issus du PEC20Travail social. • Tirer les enseignements de la pandémie Covid-19 pour développer des concepts de soutien au corps professoral comme aux étudiant·es, mais aussi des outils pédagogiques adaptés à l'enseignement à distance, en articulation avec la stratégie numérique de la HES-SO. • Anticiper et accompagner le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV en veillant à une augmentation mesurée des étudiant·es d'ici 2024. • Développer et simplifier le dispositif en matière de formation pratique, en étroite concertation avec les domaines Santé et Travail social, les besoins des terrains et en favorisant de bonnes conditions de formation et de travail pour les étudiant·es. • Établir et mettre en œuvre une politique inclusive dans les différentes filières et unités (UFC et LaReSS) et garantir la diversité de la population estudiantine (notamment concernant les étudiant·es en emploi, à temps partiel ou vulnérables). • Améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant·es (EEE) dans le cadre d'une démarche participative. • Soutenir l'innovation, notamment didactique, en associant le PER et le PAT aux processus. • Développer une offre de formation continue prenant en considération les impératifs d'efficacité et la nécessité de proposer des programmes adaptés aux besoins et ressources des milieux concernés.
<p>Recherche appliquée et développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un bilan relatif aux réseaux de compétence internes à la HETSL et définir une politique de visibilité de nouveaux pôles thématiques en lien avec l'enseignement initial et continu. • Renforcer la participation dans des réseaux de recherche nationaux (notamment le Laboratoire d'innovation sociale) et internationaux. • Promouvoir la formation doctorale avec des partenaires suisses et internationaux, en étroite concertation avec les domaines Travail social et Santé
<p>Prestations de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la collaboration avec les hautes écoles pour le dépôt commun de prestations de services. • Continuer à renforcer le dispositif des prestations de services et recherches mandatées en développant le portefeuille des projets grâce à l'appui de deux adjoint·es scientifiques engagé·es. • Établir un modèle de financement des activités du Laboratoire de recherche santé-social (recherche et prestations de services) répondant aux exigences des différents interlocuteurs. • Participer en qualité d'expert·e-s à des travaux de commission, conseils et autres instances.

Politiques institutionnelles

- Développement de la transversalité entre les missions de formation, de Ra&D et de prestations de services, dans une perspective de cohérence institutionnelle et de visibilité des domaines d’expertise vers l’extérieur.
- Construction ou location d’un nouveau bâtiment palliant aux sous-capacités d’hébergement du personnel et visant à repositionner le profil de la HETSL après le transfert de l’Ergothérapie.
- Renforcer la capacité de pilotage des projets institutionnels à dimension académique en rapprochant les personnels académiques et administratifs et par le développement d’une culture participative et interdisciplinaire.
- Édicter, en concertation avec l’association du personnel, les directives spécifiques découlant du nouveau règlement du personnel et consolider une culture participative.
- Établir une politique de relève permettant à la HETSL de disposer d’un personnel compétent mobilisatrice pour les différents profils professionnels, tant au sein de la HETSL que vers les terrains professionnels
- Concrétiser une politique de prévention et d’action en matière de prévention du harcèlement (collaboration avec la HES-SO) ; tolérance zéro.
- Faciliter et renforcer la participation des étudiant-es à la vie institutionnelle, académique et administrative.
- Poursuivre les actions de mise en œuvre de la nouvelle identité et de la signature de marque dans le cadre d’une politique de communication interne et externe.
- Définir et développer une politique institutionnelle en matière de relations internationales.
- Promouvoir une politique de développement durable articulée à la stratégie durabilité de la HES-SO.
- Consolider la structure de gouvernance, en clarifiant les compétences de direction et les liens avec le terrain.

3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Les missions particulières sont convenues entre la Direction générale de l’enseignement supérieur (DGES) et la HETSL, conformément à l’article 5 de la Convention de subvention. Un rapport portant sur ces missions particulières a été rendu séparément. À titre de rappel, les missions particulières confiées à la HETSL sont les suivantes :

HETSL 01	Soutien cantonal particulier aux formations Bachelor et Master offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 02	Soutien cantonal particulier aux formations continues certifiantes offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 03	Soutien à la formation continue non certifiante et aux prestations de service
HETSL 04	Soutien au développement de la Ra&D HES réalisée par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 05	Participation à la formation APS-Vaud

Lausanne, le 10 juin 2025